

INFORMATION DU PUBLIC

En application des Articles L.5211-47 et R.5211-41 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est porté à la connaissance du public que le document ci-dessous mentionné :

EDITION SPECIALE N° 1 POUR L'ANNEE 2020

- **PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT – DELEGATION DES AIDES A LA PIERRE ANAH 2020-2025 : Programme d'actions 2020 et Règlement intérieur de la Commission Locale de l'Habitat (CLAH)**

est consultable :

1 - EN MAIRIE

2 - AU SIÈGE DE RODEZ AGGLOMERATION, 1 Place Adrien-Rozier à RODEZ.

Affiché le 26 OCT 2020

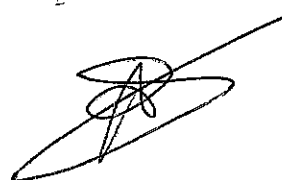
Cachet :



Exemplaire pour affichage en Mairie

Signature :

Le Maire
Pour le Maire,
La Conseillère Municipale Déléguée



Nadia ABBOU